

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS  
SEANCE DU 9 Janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le 3 janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

**Étaient présents :** M. GLÉMOT Étienne, M. GUILLEMIN Richard, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme HAMARD Marie-Claude, M. GEORGET David, Mme CHARRAUD Isabelle, M. GUEUDET Arnaud, Mme NOIROT Muriel, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, Mme GROSBOIS Mélanie, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. ROBERT Bruno, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

**Étaient excusés :**

Mme HUBERT Céline a donné procuration à Mme NOIROT Muriel ;  
Mme PAQUEREAU Amélie a donné procuration à Mme FURIC Tiphaine ;  
M. RAYNAL Michel a donné procuration à Mme GROSBOIS Mélanie.

**Secrétaire de séance : M. Sylvain PERRAULT**

Nombre de conseillers en exercice.....	29
Nombre de conseillers présents.....	26
Nombre de suffrages exprimés.....	29
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales	
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie	

**2023-01-11/Vente de 23 lots lotissement Revion**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que par délibération en date du 15/07/2020 le Conseil municipal a adopté le projet d'aménagement du lotissement communal « REVION » ;

CONSIDERANT que le permis d'aménager du lotissement a été délivré le 18/03/2022 en vue de la réalisation de 23 lots libres et 2 îlots ;

CONSIDERANT que par délibération en date du 07/03/2022, le Conseil municipal a autorisé la vente de 2 parcelles à Maine et Loire Habitat pour la construction de 4 pavillons et d'un bâtiment collectif à destination d'habitat social ;

CONSIDERANT que concernant les 23 lots libres, il convient d'en fixer les critères de dévolution ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- de fixer les critères d'attribution des lots comme suit :

Tirage au sort encadré par un huissier de justice

- Dépôt des fiches de candidature du 01/02/2023 au 31/03/2023
- Tirage au sort au mois d'avril

- de fixer le prix de vente TTC des lots conformément au tableau ci-dessous :

	Surface constructible	Surface non constructible	Surface totale en m <sup>2</sup>	Proposition tarif:
Lot n°1	502	0	502	90 360 €
Lot n°2	455	0	455	81 900 €
Lot n°3	437	0	437	78 660 €
Lot n°4	656	0	656	144 320 €
Lot n°5	784	0	784	172 480 €
Lot n°6	694	0	694	152 680 €
Lot n°7	510	0	510	91 800 €
Lot n°8	515	0	515	92 700 €
Lot n°9	435	0	435	78 300 €
Lot n°10	420	0	420	75 600 €
Lot n°11	437	0	437	78 660 €
Lot n°12	443	401	844	149 590 €
Lot n°13	308	497	805	132 370 €
Lot n°14	238	446	684	110 340 €
Lot n°15	235	429	664	107 470 €
Lot n°16	181	350	531	85 320 €
Lot n°17	446	637	1083	180 930 €
Lot n°18	504	0	504	90 720 €
Lot n°19	664	0	664	119 520 €
Lot n°20	526	0	526	94 680 €
Lot n°21	469	0	469	84 420 €
Lot n°22	437	0	437	78 660 €
Lot n°23	349	0	349	62 820 €

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre  
Le Lion d'Angers, le 9 Janvier 2023  
Le Maire,  
**Etienne GLEMOT**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
04920003323820250109120230109